

Le logement—Loi

2,400 logements nouveaux reste suffisant pour satisfaire la demande courante en termes de logement des ménages nouveaux . . .

En d'autres termes, le ministère suit à peine l'augmentation de la population. Il ne fait rien au sujet du sur-encombrement déjà mentionné.

La situation des Indiens vivant hors des réserves est également désespérée. Dans nos petites agglomérations, on trouve souvent sur l'autre rive de la rivière ou de l'autre côté de la voie ferrée de petits hameaux rattachés à la localité et qu'on appelle ironiquement «tepee town», «moccasin flats» ou «apache pass». C'est là que bien des autochtones ont élu domicile, ne sachant où aller puisqu'on les a forcés de quitter les réserves et que dans nos villes, il n'y a pas suffisamment de logements à loyer modique.

Dans le rapport annuel du ministère on trouve cette déclaration très révélatrice:

. . . la demande à l'extérieur des réserves a diminué. Cette situation est due à des facteurs économiques, tels que les taux d'intérêt élevés en première hypothèque, qui ont fait monter en flèche le coût du logement.

En d'autres termes, les Indiens vivant à l'extérieur des réserves ont été moins nombreux à demander qu'on les aide car, quelle que soit l'assistance que le ministre puisse leur offrir, elle ne suffirait pas à compenser les effets désastreux de la politique d'argent cher pratiqués par les pouvoirs publics. Entre 1976 et 1981, la SCHL a réduit de 178 millions à 115 millions le budget du logement rural et autochtone. Cela montre combien le gouvernement prend le problème au sérieux.

Quand on examine le bill C-89, on s'aperçoit que la politique en matière de logement qui y est proposée est loin de répondre aux besoins de notre pays et qu'à bien des égards elle va même carrément à leur rencontre. Je voudrais prendre l'exemple du programme permettant de différer les intérêts. Comme l'on fait remarquer à de nombreuses reprises les députés de notre parti, c'est une bien triste plaisanterie. C'est ce genre de disposition qui avait valu aux hypothèques d'avoir mauvaise réputation au début du siècle et au cours des années 30. Les gens paient et paient pour rembourser leur hypothèque et au bout du compte ils ne possèdent jamais ce pour quoi ils paient. A l'instar du PAAP qui a lui aussi mauvaise réputation, c'est une bombe financière à retardement. En effet, en vertu de ce programme, les détenteurs d'hypothèques devront plus à la fin de l'année qu'au début. Cette mesure n'aidera donc pas du tout les personnes qui sont victimes des taux d'intérêt hypothécaires élevés, lesquels découlent directement de la politique monétaire du gouvernement.

Autre détail désastreux, en vertu de ce bill, les coopératives d'habitation ne seront plus tenues d'être à but non lucratif. Cette mesure va donc permettre aux spéculateurs d'entrer en scène dans ce domaine. Nous devrions plutôt favoriser l'expansion du secteur coopératif; or, si l'on jette un coup d'œil sur les données de 1976 à 1981, nous constatons que les fonds affectés au logement coopératif sont tombés de 51 millions à moins de un million.

Pour conclure, j'invite le gouvernement à admettre les lacunes de son projet de loi. Je l'invite à se rendre compte que les mesures à court terme qu'on y prévoit seront insuffisantes. Elles seront inutiles même à court terme. Je l'incite à élaborer une politique nationale du logement conforme aux besoins des années 80, une politique conçue pour l'ensemble du pays mais

qui ferait appel à la collaboration des autorités locales, une politique qui tiendrait compte des besoins particuliers.

● (2030)

Il nous faut un régime qui tienne compte de l'évolution démographique, un régime qui tienne compte des besoins des Indiens, des personnes du troisième âge, des parents uniques et des pauvres. Il doit également favoriser le logement coopératif, le logement locatif de même que la construction de maisons à prix abordables. J'incite donc le gouvernement à élaborer un plan qui réponde aux besoins de la population, en mettant à profit les compétences nécessaires à la conception, à la construction et à la rénovation des maisons, un plan qui tire partie de nos ressources qui jusqu'à présent, ont été accaparées à cause des taux d'intérêt élevés.

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de participer au débat de ce projet de loi qui tend à modifier la loi nationale sur l'habitation et la loi sur la Société canadienne d'hypothèque et de logement. Je voudrais rappeler aux députés que le lundi 25 janvier 1982, la Chambre a adopté à l'unanimité une motion aux termes de l'article 43 du Règlement, exprimant nos condoléances à la famille et aux parents des neuf personnes qui ont péri dans un incendie à Spanish, en Ontario.

D'aucuns se demanderont quel rapport il y a entre cet incendie et le bill C-89. L'incendie, les morts, la tragédie humaine qui en découle, symbolisent tous les malheurs que le parti libéral inflige quotidiennement à des centaines de milliers de Canadiens. Quels sont donc les rapports entre cet incendie et le projet de loi? Tous ces malheurs auraient pu être évités si le gouvernement avait agi plus rapidement, avec plus de conviction sinon plus de passion, avec plus de compassion et de compréhension en vue d'aider les Canadiens aux prises avec les taux d'intérêt élevés approuvés par les libéraux. La famille Vincent qui a péri dans cette tragédie avait été obligée de quitter sa maison à Spanish, en Ontario, une maison unifamiliale, parce qu'elle ne pouvait plus acquitter ses paiements hypothécaires. Peut-être cette tragédie ne se serait-elle pas produite si le député d'Algoma (M. Foster) s'était appliqué encore davantage à convaincre ses collègues libéraux de fournir une aide suffisante un peu plus tôt. Le long des routes rurales au Canada, dans les villages, les municipalités et les villes, des Canadiens perdent leur maison chaque jour parce que le gouvernement libéral n'a pas fait le nécessaire pour aider les propriétaires de maison.

Je voudrais lire aux députés des extraits d'un article publié dans le *Free Press* de Midland, le 29 janvier 1982. En voici le début:

Comme tant d'autres milliers de Canadiens, Jim Pelletier est victime des bouleversements économiques qui se font sentir partout au Canada.

Pelletier a perdu sa maison de trois chambres à coucher à Port McNicoll l'été dernier, lorsque le taux d'intérêt sur les hypothèques a atteint 20 p. 100.

La perte de sa maison et le démembrement de sa famille l'ont conduit à l'hôpital, où il est soigné pour dépression.

L'article précise que ses paiements mensuels sont passés de \$330 à \$530. Plus loin, on lit ceci:

Dans son logement de la rue Bay, à Midland, Pelletier a dit: «Je me sentais très déprimé, car j'avais l'impression que nous avions travaillé pour rien . . . Nous avons travaillé durement dans cette maison pendant cinq ans. J'y ai travaillé à la sueur de mon front et je suis profondément attristé de la perdre».

On entend des histoires comme celle-là dans la circonscription de Simcoe-Nord et partout ailleurs au Canada.